

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 19

Artikel: Bon régent, mais... : [1ère partie]
Autor: Deslisles, Jaques / Desbioles, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223243>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

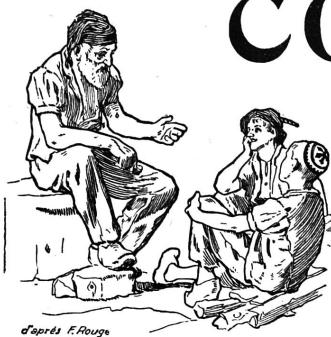
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
Pré-du-Marché, 7

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

Abonnement { Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50
Étranger, port en sus.

Compte de chèques postaux II. 1160

ANNONCES { 30 centimes la ligne ou son espace.
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

PRINTEMPS.

Les oiseaux chantent le matin
Sur le gros tilleul qui bourgeonne !
L'hiver enfin nous abandonne
Et du printemps les gais lutins,
S'ébrouant avec bonhomie,
Réveillent la terre endormie !

Déjà l'on voit pointer partout
Scyllas, crocus et primevères !
Bienvenue aux fleurs printanières
Si fidèles au rendez-vous !
Le Renouveau, qui tout pénètre
Vient nous remplir d'un doux bien-être !

Printemps, printemps, quand tu souris,
Semant joyeux tes armoires
Dans nos jardins, dans nos prairies,
Nous déposons le manteau gris
De nos soucis, de nos misères
Pour acclamer tes messagères !

Louise Chatelan-Roulet.

LE CENTENAIRE DE FRÉDÉRIC MISTRAL.

EST le 8 septembre 1830 que naquit au mas du Juge, à Maillane, petit village des Bouches-du-Rhône, en Provence, celui que tout le monde devait appeler le grand Mistral. Ce centenaire ne pouvait être ignoré ou méconnu en terre romande, si près du Midi par son dialecte, puisque les savants l'ont classé sous le nom de franco-provençal. Le Rhône, d'ailleurs, s'il n'y avait pas eu d'autre raison, n'est-il pas encore un lien, un trait d'union suffisant pour que rien de ce qui concerne ses riverains ne soit étranger les uns aux autres.

Donc, à Lausanne, un comité s'était formé qui avait à sa tête M. P.-L. Mercanton, savant apprécié des météorologues et des linguistes, qui s'est pris d'affection pour la langue provençale. — Il la parle à merveille, du reste. — MM. de Tourtoulou et J. Nicollier l'assistaient.

Les choses furent bien faites et ces Messieurs ont droit à toute notre reconnaissance. Ils appellent pour rappeler la mémoire de Mistral son propre neveu, M. Frédéric Mistral, avocat en Avignon, lui-même félibre distingué. La conférence que donna ce dernier devant un auditoire nombreux et enthousiaste fut des plus intéressantes et mit bien en relief l'œuvre gigantesque du poète et son travail cyclopéen de reviviscence d'une langue qui se mourait.

Cette langue, Mistral la prit au fossé, la releva, l'épura et de cette matière *mespresada* il fit *Mireille*, ce chef-d'œuvre dont on parlera, tant qu'il y aura des amoureux sur terre. Ce pourrait être assez long.

Cette *Mireille*, le poète nous la présente de cette façon admirable :

Dins si quinze ans èro Mirèio...
Coustiero bluio de Font-viejo,
E vous, colo baussenco, e vous, plano de Crau,
N'avés pu vist de tant pourido !
Lou gai soulèv l'avié spelido ;
E nouveleto, afrescouido,
Sa caro, à flour de gauto, avié dous pichot trau.

E son regard èro uno eigagno
Qu'escalissé touto magagno...

Dis estello mens dous èi lou rai, e mèns pur ;
Ié negrejavo de trenello
Que tout-de-long fasien d'anello ;
E sa peitriño redounello
Ero un pessègue double e panca bèn madur.
E fouligando, e beluguetto,
E souvagello uno bringueto !...
Ah ! dins un vèire d'aigo, entre vèire aquéu biai,
Touto à la fes l'aurias begudo !...

Dans ses quinze ans était Mireille... Côte bleue de Font-vieille et vous, collines baussenques (des Baux) et vous, plaines de Crau, vous n'en avez plus vu d'aussi belle ! Le gai soleil l'avait éclose ; et frais, ingénue, son visage à fleurs de joues, avait deux pétites fossettes.

Et son regard était une rosée qui dissipait toute douleur... Des étoiles, moins doux est le rayon, et moins pur. Il lui brillait de noires tresses qui tout le long formaient des boucles ; et sa poitrine arrondie était une pêche double et pas encore bien mûre.

Et folâtre, et sémillante, et un brin sauvage !... Ah ! dans un verre d'eau, en voyant cette grâce, tout à la fois vous l'eussiez bue !

Le succès de *Mireille* fut immense. Lamartine, dans son 40^e entretien du Cours familier de littérature poussa son cri de joie qui retentit dans toute la France et ailleurs :

« Je vais vous raconter, aujourd'hui, une bonne nouvelle !

Un grand poète épique est né... »

Et c'est ainsi que Mistral fit son entrée dans le monde.

Plus tard, il écrivit *Calendau*, vaste composition en douze chants. « Si *Mireille* est le miel vierge, ont dit Julian et Fontan, *Calendal* est la moelle du lion. » Puis suivirent *Les Iles d'Or*, *Neïre*, et son admirable *Poème du Rhône*, poème « brûlissant et mystérieux comme le fleuve même », puis *Mes origines*, *Mémoires* et *Récits*. Entre temps, il avait fait œuvre de bénédiction en publiant son *Trésor du félibrige*, par quoi il devint le Littré du Midi. Les deux volumes de ce monumental ouvrage linguistique font l'admiration des savants.

Le chef des *Félibres*, comme s'étaient intitulés les sept fondateurs de la Renaissance provençale, mourut le 25 mars 1914, mettant en deuil le monde des lettres.

Tout cela, M. Mistral neveu l'a dit avec une compétence profonde et une merveilleuse élquence.

Le lendemain eut lieu une réunion intime, dans laquelle le *Conteur vaudois* ne fut pas oublié, et où le préfet-poète de Rolle, M. Vittel, prononça les paroles les plus aimables en faveur de notre petit journal, dernier défenseur de la langue du territoire. Nous tenons à lui exprimer nos remerciements.

J. C.

PO MISTRA.

Frédéric Mistral (1830-1914).

Co crâirâi que dza ceint annâie
— Dhî iâdzô d'hî — sè sant passâie
Du que lo grand Mistra no z'a ètâ baillî,
On seimblie vilhio à clli l'âdzô
On dusse ètre flliappi, tot badzo
D'esprit atant que de vesâdzô :
Mistra reste asse vi qu'onna flliâo ào sailli.

Onna flliâo que fâ tant bon vère.
Tot à l'einto ie fâ la clliâre,
Tot cein que l'a totsi achein bon grantenet.
Et quand lo pout temps l'a usâie,
Clliâre et ondeu restant clliouâie
Su la terra que l'a portâie,
Tau quemet resterant Mireille et Vincenet.
L'e on merâcllio, vo lo djuro !
Eh bin, tot parâi, vo z'assuro
Que Mistra ein a fê oncor' on bin plie grand :
L'e qu'avoué ti sè biau z'ovrâdo
S'e montrâ tant suti, tant sâdo
Que l'a ètâ tot ein on iâdzô
T sermallâ dâi sâ-rein¹ et régent dâi savant.

Marc à Louis.

¹ Ignorant.

LES DEUX FAUTEUILS

CES jours derniers se présente au bureau de location du théâtre un commissionnaire muni d'un crochet au dos. Il présente à l'aimable loueuse un billet sur lequel sont demandés deux fauteuils numérotés pour la *Fille de la Mère Angot*.

La caissière détache deux coupons, les remet au commissionnaire et compte son argent. Ce dernier reste planté devant le guichet après avoir empêché les deux billets.

Au bout d'une minute, la caissière l'interpelle : — Ah ! ça, laissez donc passer le public, qu'est-ce que vous restez planté là ?

— J'attends les deux fauteuils !

— Comment ? Mais vous les avez mis dans votre poche.

L'autre esquisse un sourire avec sa large bouche et montrant son crochet :

— Vous voyez bien, madame, que je ne les ai pas, où sont ils donc, que je les charge.

BON RÉGENT, MAIS...

CUEL tempérament que celui du régent Pernet ! Emmanuel Pernet, originaire des Ormonts, vint s'installer au château d'Oron, en 1794 probablement, comme précepteur du jeune de Mulinien, le fils du bailli. Quoique bien traité par la famille, il quitte celle-ci en 1797 pour une cause que nous ne connaissons pas, mais que nous supposerons par la suite des événements ; il vient occuper le poste de régent à Oron.

Approche la révolution, Pernet se trouve dans les principaux agitateurs, il rédige des inscriptions incendiaires et menace de faire subir aux tyrans le sort de Louis XVI. Madame la Baillive constate qu'il a la mémoire courte à l'égard des bienfaits dont il a été l'objet au château et le qualifie de « renégat ». Cela ne change en aucune façon ses sentiments : il a passé du côté des patriotes et de quelle façon !

Le 24 janvier 1798, le bailli bernois quitte le château, mais le jeune précepteur Carl-Jacob Durrheim, qui a succédé à Pernet, reste encore avec l'intendant pour s'occuper des bagages. C'est alors que la troupe révolutionnaire monte la colline, conduite par le régent Pernet, et vient planter l'arbre de la liberté sous les fenêtres du château. Pernet, aidé d'un compère, pille la cuisine et la cave. C'est à grand peine que le précepteur

teur et l'intendant peuvent conjurer le pillage complet du château. Ils obtiennent que le château soit gardé par des officiers.

Pernet veut humilier son successeur Durrheim en lui enjoignant de se parer de la cocarde verte des patriotes vaudois ! Le jeune bernois s'y refuse. Et pour ce fait, lorsqu'il part avec les bagages, il est arrêté au village d'Oron, et traduit devant le tribunal des patriotes qui a établi ses quartiers au « Logis de l'Ours ». Le président — toujours Pernet — est assis sur une chaise placée elle-même sur une table. Là, il déclame contre les tyrans et lance plusieurs menaces terribles à l'adresse du jeune Bernois qui ne ressent aucune frayeur. Des amis de Durrheim — car ce jeune homme de 18 ans, bon musicien, en avait dans la contrée — entrent bruyamment et protestent contre cette arrestation arbitraire. La protestation produit son effet. On relâche le précepteur, lequel a ajouté à sa défense quelques bouteilles de vin qui ont beaucoup avancé ses affaires devant les patriotes ! Son départ est ajourné ; il rentre au château. Mais voici que Durrheim reçoit de plusieurs jeunes filles de la contrée, une magnifique cocarde verte confectionnée par leurs gracieuses mains. Cet envoi est gentiment accompagné d'un message priant le destinataire de ne pas dédaigner le cadeau, mais de s'en parer pour éviter de nouvelles tracasseries. Durrheim ne peut résister : si sa volonté est encore forte... son cœur est trop faible ! Il fixe l'ornement révolutionnaire au revers de son habit et peut partir sans encombre. Le charme féminin a eu sur lui plus de pouvoir — faut-il s'en étonner ? — que toutes les violences du régent Pernet !...

Quant à ce dernier, la révolution ajoute à ses fonctions de régent, dont il s'acquittait soigneusement, celles de secrétaire municipal qu'il remplit à l'entièvre satisfaction de la municipalité.

Mais ces calmes occupations ne comblent pas longtemps les vœux du bouillant pédagogue. Il guette les circonstances qui lui permettront de reprendre une vie plus... active. Une belle occasion va se présenter, comme nous allons le voir : c'est celle de l'insurrection des Bourla-Papey, en 1802.

(A suivre).

Jaques Deslisles.

Chez l'avocat. — Pourquoi avoir attendu trois ans avant de poursuivre celui qui vous a appelé hippotame ?

— Ce n'est que la semaine dernière que j'ai vu de ces animaux-là.

Pressentiments. — Elle. — Croyez-vous aux pressentiments ?

Lui. — Quand je vois une très jolie demoiselle qui a un père très riche, j'ai aussitôt le pressentiment que je vais être amoureux.

LES POULES DU VOISIN

G'ETAIENT deux braves compères, dont les maisonnettes se touchaient, et les jardins également, ce qui compliquait les choses. En effet, Groluron et Bourichet — tels étaient les noms des deux voisins — vivaient en fort mauvaise intelligence, parce que tous deux avaient des poules, que ces gallinacés discernaient fort imparfaitement les limites des deux minuscules domaines, et que les pondueuses de Groluron allaient ravager les tomates et les pommes de terre de Bourichet, à moins que les couveuses de Bourichet n'allassent commettre les mêmes déliés dans le potager de Groluron.

Des récriminations aigres-douces — bien plus aigres que douces — avaient lieu à chaque instant par dessus la petite haie qui remplaçait le mur de clôture, mais plaintes et menaces ne faisaient pas que les poules de l'un respectassent les tomates de l'autre.

— Je tuerai vos bêtes damnées ! s'écriait Groluron.

— Tuez-les ! répondait Bourichet, mais vous nous les donnerez au moins pour que nous les mettions au pot !

En dépit de cette autorisation si nette et précise que lui donnait son compère, Groluron, qui en avait assez de toutes ces histoires, vendit un jour ses poules et se dit : « Maintenant, je serai bien tranquille. » Quant à Bourichet, qui ignora

cette vente, il enferma un beau matin ses poules dans un enclos, et se dit en se frottant les mains : « Puisque mes bêtes ne peuvent plus vagabonder, la première que j'apercevrai fourrageant mes plates-bandes sera bien à Groluron, et je lui ferai son affaire ! »

Et, dès le lendemain, une belle poule noire qui ne venait certainement pas de chez le voisin, mais qui avait déserté sans doute un autre poulailler, se glissa dans les allées de Bourichet, qui la vit de loin et s'écria : « La gueuse ! La gueuse ! je l'aurai. » Il lui envoya, en effet, une bonne décharge qui la foudroya. Puis, par-dessus la haie, il la jeta à Groluron en lui criant : « Bon appétit ! »

Bourichet se sentit très content d'avoir exécuté une des maudites bêtes, mais fut assez étonné tout de même de la placidité avec laquelle ce Groluron avait reçu sa poule morte. Cependant, il s'en soucia peu, et quelques jours après, il refit une exécution toute semblable, suivie de la même remise à son voisin, toujours calme à faire peur, et durant deux mois, il lui envoya, avec une admirable régularité, quelques-unes de ces poules errantes qui s'obstinaient à entrer chez lui.

Et peut-être ce bon Bourichet continuera-t-il encore à alimenter l'excellent Groluron de cette poule au pot qu'un excellent roi rêvait de voir sur la table de tous ses sujets, si le voisin ne lui avait dit un jour, sur un joli ton goguenard :

— Mon compère, vous êtes excellent, et je vous rends grâce, mais je dois vous dire que, depuis six mois, j'ai vendu mes poules, et je vous suis par conséquent bien obligé de m'en avoir fourni une telle abondance. Cependant cette abondance même nous en dégoûte un peu, ma femme et moi, et désormais, quand vous en tuez, mangez-les donc, cher voisin, si du moins le cœur vous en dit !

Et ce fut l'ami Bourichet qui fit une tête !

A L'INTÉRIEUR.

VOUS avez bien connu Jonas : Il n'y a pas tant de ces années que, sous un tilleul, il aimait à fumer sa boufarde en racontant ses souvenirs de baleine : les fanons, avec leurs machines à fabriquer des parapluies ou des corsets, le magasin aux huiles, toute l'arrière-boutique, quoi ! en un mot, tout ce qu'il avait eu le droit de visiter gratis. Et il se disait bienheureux d'avoir pu vivre ainsi, loin de tout tracas, dans son intérieur.

Louis-Binjamin l'écoutait avec plaisir, et cela lui suggéra une fameuse idée. Comme il devait faire trois jours de tir à Yverdon, il ne voulait pas s'ennuyer à « Pestalozzi » pendant ses heures de libre. « Inutile, se dit-il, que les Yverdonnoises me sachent marié : il faut réduire quelque part cette alliance ».

Et en remplissant la *bourringue* pour la vache, il glissa dans la pâture son anneau conjugal. Comme ça, se dit-il, il sera soigné, et je le trouverai bien à l'autre bout de la bête dans trois jours.

Il s'en fut donc faire son tir à Yverdon, en laissant son anneau et sa vertu « à l'intérieur ».

Mais à son retour, rien de fait : le fumier des jours précédents ne rendit pas l'anneau. Louis-Binjamin attendit en vain, comme Jonas, l'alliance séjournait à l'intérieur.

Bref ! la vache fut vendue et revendue. Et voici aujourd'hui l'annonce officielle qui paraît dans nos journaux :

KANTON BASEL-STADT
Schlachthof
Fleischschau Veterinäramt.

Bâle, le 20 février 1930.

Monsieur M. Chaudet, vétérinaire cantonal, Lausanne.

Mon cher Collègue,

Aujourd'hui un de nos ouvriers a trouvé une bague dans l'estomac d'une vache provenant probablement du canton de Vaud. La bague est gravée en dedans avec les lettres « E. S. à L. B. » et la date 9. I. 16. Il est probable que M. Isidor Bloch de Lausanne ait livré la vache en question

le 18 février depuis Romont, mais avec un des certificats délivrés à Lausanne I No 228 ou 229 ou VIII No 3918 pour la foire de Romont.

J'ai déjà écrit à M. Isidore Bloch. S'il lui (sic) n'est pas possible de me donner le nom d'un vendeur d'une vache qui corresponde aux initiales « E. S. » ou « L. B. » (sic), je te prie d'avoir la bonté de donner une petite note au journal des agriculteurs vaudois.

Dans un cas semblable, un perdant d'une bague fut fort heureux lorsque nous la lui rendîmes. J'espère d'avoir cette fois le même succès.

Reçois, mon cher collègue, mes cordiales salutations.

J. U.

Ma foi, Louis-Benjamin n'a rien réclamé. Il paraît qu'il aurait eu une petite niaise à la maison, rapport à des bruits qui sont revenus peu à peu d'Yverdon. Il pense aujourd'hui que Jonas et l'anneau auraient bien fait de rester à l'intérieur. — Mais, ce n'est pas ainsi qu'on apprend le français !

Ave.

Appréciation. — Henriette. — Gertrude dit que sa beauté est toute sa fortune.

Clara. — En ce cas, elle peut être tranquille, elle ne sera pas épousée pour son argent.

En passant. — Gavroche est heurté violemment par un cobillard qui passe à vide.

— Eh bien ! de quoi, de quoi, le petit père, crie-t-il au conducteur dès qu'il est remis de son émotion, on veut donc charger en route ?

FLEGME AMERICAIN

GE matin-là, entre deux appels téléphoniques, le grand industriel de Chicago, Mac O'Gingember, avait bien voulu trouver le temps de recevoir son fils unique, Arthur, un grand et fort jeune homme de vingt ans, au visage flegmatique et rasé, qui devait lui présenter une requête.

— Mon père, dit Arthur, le moment me semble venu d'aller faire mon premier voyage en Europe...

— Dans ces conditions, je vais te remettre un carnet de chèques... Tu prendras le prochain paquet qui part demain soir, et tu te feras accompagner de ton valet de chambre, John... C'est un garçon sérieux et, comme il a déjà voyagé à plusieurs reprises à travers l'Europe, ses conseils pourront t'être utiles... Sur ce, bonsoir... Bon voyage !...

Le fils Mac O'Gingember alla prévenir John, qui s'occupa des préparatifs du départ.

Le valet de chambre était aussi flegmatique que son jeune maître. On eût dit qu'ils s'efforçaient l'un et l'autre de battre le record du flegme.

Flegmatiquement ils firent leurs malles ; flegmatiquement il montèrent dans le train, et arrivèrent à New-York sans avoir souri ni ouvert la bouche une seule fois.

Avec la même attitude impassible ils prirent le paquet et voyagèrent vers les côtes françaises.

— Ce diable de John, pensait Arthur, il est vraiment très distingué pour un valet de chambre... Sa distinction est telle que chacun doit le prendre pour un véritable gentleman !

— Ce diable d'Arthur Mac O'Gingember, pensait le domestique, fait vraiment mon admiration !... Il ne s'étonne de rien ; son visage ne connaît pas le moindre tressaillement... Malgré son jeune âge, c'est un gentleman accompli... Quel flegme !... Ouel flegme !...

— Ah ! oui, certes A.-M. O'Gingember possédait le flegme américain ! Et il allait en donner une preuve éclatante.

Une fois débarqués, les deux Américains montèrent, au Havre, dans le train qui devait les conduire à Paris. Par malheur, ce train dérailla.

Il alla s'abîmer dans un ravin ; et il y eut nombreux de morts et de blessés. Arthur Mac O'Gingember n'eut même pas une égratignure. Il n'en fut pas ainsi du pauvre John. Un conducteur du train arriva et dit au fils du trustee :

— Monsieur, nous venons de trouver votre domestique ; malheureusement, il est coupé en deux.

— « Yes ! » se contenta de répondre le jeune Américain... Voulez-vous être assez aimable pour voir dans quelle moitié se trouve la clef de ma valise ?